

## CAPa SAPVER

### Services aux personnes et vente en espace rural

*Vous souhaitez exercer un métier de proximité, de relationnel, vous aimez travailler en équipe, le CAP SAPVER est fait pour vous.*

#### **Objectifs de la formation**

Permet d'acquérir une double compétence professionnelle dans le secteur de l'accueil-vente ainsi que dans les services aux personnes.

Le titulaire du CAP en service aux personnes et vente en espace rural peut exercer son activité dans les services de proximité et plus généralement dans tous les secteurs garantissant le maintien du lien social : services à la personne, secteur-social, commerce, services aux particuliers et aux entreprises

Il s'adresse aux élèves ayant de bonnes capacités relationnelles et qui aiment aider et accompagner les autres. Il se prépare en 2 ans après la 3ème.

#### **Conditions d'admission**

Par la voie scolaire, après une classe de 3ème générale, 3ème de l'enseignement agricole, DP3, DP6 ou SEGPA,

La demande d'admission se fait au niveau du collège par la procédure AFFELNET au moment des choix de l'orientation.

→ Possibilité de faire un mini-stage découverte de la formation courant mars/avril.

#### **Délivrance du diplôme (12 CCF + 1 épreuve terminale)**

Le Diplôme national est délivré au cours du contrôle continu de formation (CCF) pour 80 % de l'évaluation (1ère et 2ème année à l'écrit, à l'oral et/ou en pratique) et à l'épreuve terminale (20%) en fin de 2ème année avec une épreuve d'explication de pratique professionnelle en lien avec les Périodes de formation en milieu professionnel.

**Période de formation en milieu professionnel : 12 semaines de stages dont 11 sur le temps scolaire (obligatoire)**

12 semaines de stages dont 11 sur le temps scolaire sont à faire en structure liées à l'accueil-vente (épicerie, commerce de proximité, supérette, supermarché, boulangerie, magasin de prêt-à-porter,...) **et** dans le domaine des services aux personnes (structures petite enfance, structures personnes âgées et/ou personnes en situation de handicap).

La recherche de stage est à initiative des apprenants avec l'aide du réseau pédagogique. Le suivi est assuré par un professeur de la classe.

**Et après le diplôme ?**

**\* poursuite d'étude :**

\_ autres CAP : vente-commerce, Accompagnant éducatif petite enfance en 1 année (formation continue ou en apprentissage)

\_ BAC PRO : services aux personnes et aux territoires (SAPAT), Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP), Technicien conseil vente alimentaire produits alimentaires (TCVPA), Bac pro vente, par voie scolaire ou par apprentissage

\_ concours : Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), Diplôme d'État d'aide-soignant(e), Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile, Diplôme d'État d'aide médico-psychologique, Diplôme d'État d'assistant familial, Diplôme d'État moniteur éducateur....

**\* Vie active :** agent d'entretien, agent d'accueil, agent de collectivité, agent de restauration, vendeur, hôte(hôtesse) de caisse, employé de libre-service,...